

ABF

Opérateur

bpifrance



Enveloppe

- M€

Forme

Mix Subvention / Avance Récupérable

Intensité

Jusqu'à 50% des dépenses éligibles

Période

Jusqu'au épuisement des fonds

Contact

Anne-Sophie JEUSSELIN

Directrice de bureau - Tours

07-77-84-30-66

asjeusselin@abfdecisions.fr

APPEL À PROJETS

ACCOMPAGNEMENT ET TRANSFORMATION DES FILIÈRES

CONTEXTE & OBJECTIFS

Financé par l'État et la région dans le cadre du programme PIA 4, le dispositif "Accompagnement et transformation des filières" s'inscrit dans la volonté régionale d'accélération d'innovation des entreprises.

BÉNÉFICIAIRE

Il peut s'agir d'entreprise de toutes tailles (PME/ETI/GE), avec une implantation en Région. Les projets peuvent fédérer plusieurs entreprises, des organismes et/ou établissements de recherche.

PROJETS

Les projets devront s'inscrire dans les domaines stratégiques de référence de la Région, être porteurs de fortes perspectives d'activité et d'emplois industriels et participer à la structuration d'une filière.

Ils doivent présenter un budget de dépenses éligibles supérieur à 400 k€, les dépenses de R&D ne devant pas excéder 30% de l'assiette globale du projet.

Les projets pourront prendre des formes variées :

- Création d'unités industrielles partagées
- Mise en commun de connaissances techniques
- Mise en place d'outils collaboratifs
- Mise en place de plateformes technologiques mutualisées, plateformes d'accélération pour l'industrie du futur
- ...